



## CANTINE

**Tarif / jour**  
AQUATINTIENS

↓ 0,67  
**5,40€**

8 tranches tarifaires en fonction des revenus

5,45€

EXTÉRIEURS

**Occasionnel**  
Tarif/jour

**6€**

AQUATINTIENS - EXTÉRIEURS

## SMA

**Matin ou soir**  
AQUATINTIENS

**1€**

1,50€

EXTÉRIEURS

**Journée**  
AQUATINTIENS

**2€**

2,50€

EXTÉRIEURS

**Occasionnel**  
matin ou soir  
AQUATINTIENS

**2,50€**

3€

EXTÉRIEURS

**Occasionnel**  
journée  
AQUATINTIENS

**3€**

3,50€

EXTÉRIEURS

## MERCREDI

**Demi-journée**  
AQUATINTIENS

↓ 4,70  
**7,15€**

4 tranches tarifaires en fonction des revenus

8€

EXTÉRIEURS

**Journée**  
AQUATINTIENS

↓ 10  
**15€**

4 tranches tarifaires en fonction des revenus

17€

EXTÉRIEURS



Les parents doivent fournir le panier pique-nique

## VAC'SPORT LOISIRS

**Semaine**  
AQUATINTIENS

Pour 1 enfant ↓ 58,50  
**80€**

Pour 2 enfants ↓ 48,50  
**66€**

4 tranches tarifaires en fonction des revenus

114,50€

EXTÉRIEURS

## MD'ADOS

**Période de vacances**  
AQUATINTIENS

↓ 10  
**25€**

4 tranches tarifaires en fonction des revenus

30€

EXTÉRIEURS

**PÔLE**  
enfance  
jeunesse  
scolaire  
et périscolaire

# GUIDE PRATIQUE DES ACTIVITÉS

SCOLAIRES | PÉRI | EXTRASCOLAIRES

LUNDI > VENDREDI  
8H30 > 12H | 13H30 > 18H

**AFFAIRES SCOLAIRES**  
03 26 08 06 56  
affaires-scolaires@ville-tinqueux.fr

**PÔLE ENFANCE JEUNESSE**  
59ter avenue du 29 août 1944

# INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS 2021-2022

Mesdames, Messieurs, Chers Parents,  
La ville de Tinquex organise l'accueil des enfants dans les structures municipales tout au long de l'année. Vous trouverez dans ce dossier de nombreux renseignements sur l'offre péri et extra-scolaire que la ville réserve aux plus jeunes.

Avant de procéder à l'inscription de votre enfant, il est important que vous preniez connaissance des horaires, des modalités d'inscriptions et des tarifs de ces différents services.

Après lecture du règlement intérieur, le dossier complet peut être déposé auprès du service des affaires scolaires, péri et extra-scolaire ou scanné et envoyé par mail à l'adresse suivante : [affaires-scolaires@ville-tinquex.fr](mailto:affaires-scolaires@ville-tinquex.fr)

Tout enfant inscrit hors délais ne pourra fréquenter les activités qu'après confirmation par le service.

Pour faciliter vos démarches pensez à vous inscrire sur le **PORTAIL FAMILLE** à l'aide de votre numéro de dossier figurant sur vos factures ou **en cas de 1<sup>ère</sup> inscription directement au service.**

Chaque dossier est **téléchargeable sur le PORTAIL FAMILLE** ou est à **retirer au Pôle Enfance Jeunesse.**

**INSCRIPTIONS DU SCOLAIRE**  
6 AVRIL AU 28 MAI 2021  
au Pôle Enfance Jeunesse  
LUN. | MAR. | JEU. | VEN.  
8h30 > 11h30 | 13h30 > 16h30

## Pièces à renseigner et à retourner

- Fiche d'inscription et pièces justificatives

**INSCRIPTIONS DU PÉRISCOLAIRE**  
31 MAI AU 30 JUIL. 2021  
au Pôle Enfance Jeunesse  
ou par mail

## Pièces à renseigner et à retourner pour la cantine

- Coupon signé après lecture du règlement intérieur périscolaire
- Fiche inscription
- Avis d'imposition 2020 sur revenus 2019
- Prestations familiales (APL, Allocations familiales...)
- Pension alimentaire
- RIB, si prélèvement (ne pas fournir si déjà prélevé les années précédentes)

## Pièces à renseigner et à retourner pour le SMA (matin ou soir)

- Coupon signé après lecture du règlement intérieur périscolaire
- Fiche inscription
- RIB, si prélèvement (ne pas fournir si déjà prélevé les années précédentes)

Aucun justificatif de ressources à fournir pour les personnes extérieures à Tinquex ou pour les repas occasionnels. Les menus seront disponibles sur l'application « Ville de Tinquex »

# EXTRA-SCOLAIRE

## CENTRE DES MERCREDIS

À PARTIR DE 5 ANS

Salle d'activité  
du Restaurant Pont de  
Muire - rue pasteur

Matin	Après-midi	Journée
A.E* : 8h > 9h D.E* : 12h > 12h30	A.E* : 13h30 > 14h D.E* : 17h > 18h goûter compris.	A.E* : 8h > 9h D.E* : 17h > 18h (panier pique-nique fourni par les parents), goûter compris.

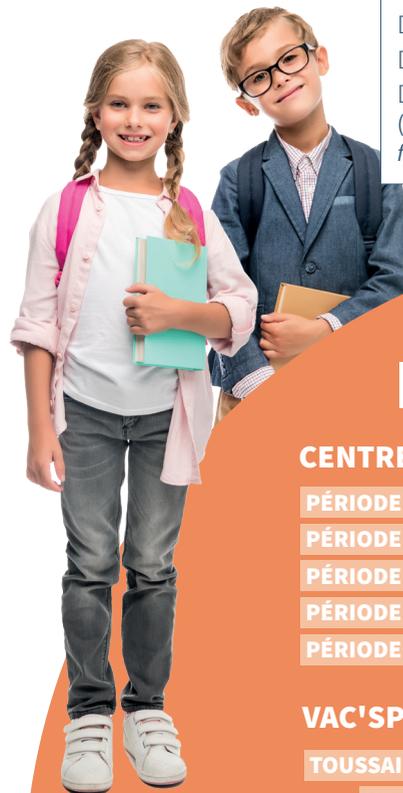
A.E\* : Accueil échelonné  
D.E\* : Départ échelonné

DE 3 À 17 ANS

Maternelle Beauséjour et/  
ou gymnase Croix Cordier

## Pièces à renseigner et à retourner

- Fiche inscription
- Autorisation parentale
- Fiche sanitaire de liaison
- Attestation d'assurance extra-scolaire
- Avis d'imposition 2020 sur revenus 2019, prestations familiales (APL, Allocations familiales...), pension alimentaire (sauf si déjà fourni lors de l'inscription à la restauration.)



## DATES À RETENIR ! INSCRIPTIONS EN LIGNE UNIQUEMENT

### CENTRE DU MERCREDI

PÉRIODE 1	du 8 sept. au 13 oct. 2021 →	à partir du 25 août 2021
PÉRIODE 2	du 3 nov. au 15 déc. 2021 →	à partir du 13 octobre 2021
PÉRIODE 3	du 3 jan. au 2 fév. 2022 →	à partir du 15 décembre 2021
PÉRIODE 4	du 21 fév. au 6 avr. 2022 →	à partir du 2 février 2022
PÉRIODE 5	du 27 avr. au 29 juin 2022 →	à partir du 6 avril 2022

### VAC'SPORTS LOISIRS ET MD'ADOS

TOUSSAINT	à partir du 20 septembre 2021
HIVER	à partir du 10 janvier 2022
PRINTEMPS	à partir du 14 mars 2022
ÉTÉ	à partir du 06 juin 2022



Convention signée avec la CAF pour le versement de la prestation de service Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)